|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| MINISTERE DE L’AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION---------------------REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN---------------------PROVINCE DES BALE---------------------**COMMUNE DE BAGASSI** |  |  BURKINA FASO ----------------- *Unité-Progrès-Justice* |

PROCES VERBAL DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL.

L’an deux mille vingt et les 1er et 02 juin s’est tenue dans la salle de réunion de la Mairie, la première session ordinaire du Conseil Municipal de Bagassi, sous la présidence de Monsieur Lomboté MIHIN, président du Conseil Municipal.

Pour donner suite à l’ouverture officielle de la session, il a été procédé par le Secrétaire Général de la Mairie à la vérification du quorum.

Nombre de conseillers en exercice : 54

Nombre de conseillers présents : 46

Nombre de conseillers absents : 08

Nombre de procuration : 00

Quorum : 28

L’ordre du jour proposé était stipulé comme suit :

1. Lecture, amendement et adoption du procès-verbal de la 4ème session ordinaire de l’année 2020 ;
2. Présentation du rapport spécial du Maire ;
3. Prise de délibérations ;
4. Divers.

Après amendement, l’ordre du jour a été modifié avec l’annulation pure et simple du 3ème point et devient ce qui suit :

1. Lecture, amendement et adoption du procès-verbal de la 4eme session ordinaire de l’année 2020 ;
2. Présentation du rapport spécial du Maire ;
3. Divers.

Cet ordre du jour fut adopté et deux secrétaires de séance sont désignés aux personnes du Conseiller KASSA S. Joseph, Président de la commission affaires financières et économiques, et GNOUMOU S. Dénis, Volontaire des Nations Unies, disposé à la Mairie par le PAPCiDDeL.

Avant le démarrage des travaux, le Maire a présenté au Conseil, deux (02) nouveaux agents des noms de YE Kalifa et NEYA B.Germain, respectivement aux postes d’agent de recouvrement et de Comptable de la Mairie, en remplacement de GNOUMOU Antoine qui est en Formation à Fada N’Gourma.

Il s’est, par ailleurs, excusé du retard de programmation de la présente session qui est dû à la pandémie du COVID 19, qui avait obligé le Haut-Commissaire à suspendre, par une note, certaines activités de la Mairie.

 **Point N°1 : Lecture, amendement et adoption du procès-verbal de la 4ème session ordinaire de l’année 2019**

La lecture a été faite par l’un des secrétaires de séance de la 4ème session ordinaire, GNOUMOU S. Dénis, ce qui a permis de faire les amendements suivants :

* Page 4, 3ème tiret, lire : il a ensuite précisé que ce recensement n’a pas de couleur électoraliste et/ou fiscal, au lieu de : il a ensuite précisé que ce recensement n’a pas de couleur électoraliste et ou fiscal
* Page 5, 3ème tiret, lire : le conseiller Tindo Y Ernest a demandé des précisions sur la composition des dossiers d’inscription au centre communal de formation professionnelle au lieu de : le conseiller Tindo Y Ernest a demandé des précisions sur la composition des dossiers d’inscription au le centre communal de formation professionnelle
* Quant au reste des amendements concernant les erreurs de grammaire, ils ont été reversés au secrétariat pour une prise en compte.

**Point N°2 : Présentation du rapport spécial du Maire**

Le Maire a fait une présentation détaillée de son rapport spécial de l’année 2019, à l’ensemble des participants, tout en précisant que les écarts existants entre les prévisions et les réalisations sont dues à la concurrence des soumissionnaires, qui baissent les prix lors des appels d’offres.

Le 2ème adjoint au Maire a apporté une correction à la page 7, 1re ligne, lire : -Construction de trois (03) salles de classe + bureau + magasin + latrines à Mana « B » au lieu de : -Construction de trois (03) salles de classe + bureau + magasin + latrines+ logement à Mana « B »

Après quelques amendements sur les erreurs grammaticales et celles de saisie, qui seront reversées au secrétariat, le rapport a été adopté par l’ensemble des conseillers.

Ainsi ce rapport fait ressortir ce qui suit :

* Dans le domaine de **l’Education**, **219 990 309 F CFA** a été investi
* Dans le domaine de **la Santé**, **71 588 466 F CFA** a été investi
* Au niveau des **équipements**, **44 960 000 F CFA** a été investi
* Dans le domaine de **l’eau et l’assainissement** : **25 forages**, **06 AEPS** et **236 latrines** ont été réalisés ajoutées aux **235 latrines** en cours de réalisation.

**Point N°3 : Divers**

* Le Maire a fait une communication concernant la remise par Rox Gold à la Mairie, de matériels de lutte contre le COVID 19 accompagnés d’un soutien financier au profit des Cinq CSPS, l’association des jeunes et des femmes pour la sensibilisation ;
* Le conseiller GNOUMOU Watamou a plaidé auprès du Maire et son bureau d’augmenter le nombre de jours de sessions à trois (03) au lieu de deux (02) afin de les permettre de faire face aux dépenses liées aux travaux champêtres.

Comme réponse le Maire a expliqué l’imputation de ce prolongement au budget communal.

* Le conseiller GNOUMOU Kouadio voudrais savoir le manque de logements à la construction du CEG de Bandio

Le Maire a répondu par le fait que l’enveloppe allouée ne permettait pas de construire des logements au CEG de Bandio

* Le conseiller Kassa S. Joseph a fait une communication relative aux différentes activités que mène l’association JAFAA dans la Commune de Bagassi, à savoir la formation des jeunes et femmes dans la couture de bavette, la fabrication de savon et la formation en entreprenariat.
* Le Maire a demandé à chaque conseiller de s’engager pleinement et de manière diligente possible pour la mise en place des différentes commissions à savoir la Commission Foncière Villageoise et la Commission de Conciliation Foncière Villageoise, car c’est devenu une urgence aux regards des conflits liés au foncier dans la commune.
* Le Maire a, par la fin informé le conseil municipal qu’une note du Gouverneur a demandé a ce que tous les budgets supplémentaires soient déposés au CTR au plus tard le 15 juin 2020, ce qui a entrainé la convocation de la 2ème session ordinaire les 10 et 11 Juin 2020.

Avant la clôture de la présente session, le Président de séance à tenue à remercier l’ensemble des conseillers tout en les souhaitant un bon retour dans leurs familles respectives.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le Président de Séance****Lombotè Mihin****Economiste Gestionnaire****Chevalier de l’Ordre de Mérite Civic de la République du Tchad** |  **Le Secrétaire de séance**  **KASSA S. Joseph** |
|  |  |